

Procès-Verbal de l'assemblée des délégués (primaire) de la FAPEO

le 1^{er} juin 2017

Lieu : UOG, 3 place des Grottes, Genève
Heures : de 20h à 22h22

APE membres présentes : Aïre, Bernex, Genêts, Grand-Saconnex, Grottes, Hermance, Jonction, Onex-Parc, Pervenches-Montfalcon, Petit-Saconne/Budé-les-Crêts, Plan-les-Ouates, Le-Sapay, Versoix, Vieusseux-Franchises,

APE membres excusées : Bernex, Corsier, Ouches Jardin-du-Rhône Pâquis,

Comité FAPEO : Fatima Cilène De Souza, Alisdair Menzies,

Excusé : Sandrine Comment, Mirella De Fusco Fehlmann, Jacqueline Lashley, Laurence Miserez, Stéphane Proust,

Présidence de la séance : Anne Thorel Ruegsegger, Secrétaire Générale

Procès-verbal : Corinne Pellet

1. Présentation de l'association Konétoa, gestion mentale, coaching, conseil social et formations, par Mme Christine Jan-du-Chêne, (membre de l'APE Chêne-Bourg). Les activités proposées par l'association sont utiles pour toute personne qui a besoin d'aide dans un processus d'apprentissage, enfants ou adultes. La gestion mentale c'est la découverte que chacun fonctionne de manière différente.

Et qu'apprendre est une succession de gestes, l'attention, la mémorisation, la compréhension et la réflexion. Lors des ateliers les gestes mentaux sont entraînés, comme pour un sport. Les participants apprennent à apprendre et découvrent comment ils fonctionnent. Les activités sont proposées individuellement ou en groupe. L'efficacité est meilleure en groupe grâce à l'échange d'expérience. Les ateliers durent 2 ou 3 heures ou sont adaptés au groupe. L'association propose également des conférences de 2h ou 3h.

APE Hermance : est-ce que vous vous déplacez ?

C. Jan-du-Chêne : les séances individuelles ont lieu à Chêne-Bourg, pour un groupe l'association demande à disposer d'une salle.

APE Hermance : les séances doivent-elles avoir lieu pendant les heures de bureau ?

C. Jan-du-Chêne : elles peuvent aussi avoir lieu le soir ou le week-end.

APE Vieusseux-Franchises : pourquoi avoir créé cette association ?

C. Jan-du-Chêne : après le constat, lors de multiples rencontres de la souffrance de gens ne se sentant pas capables et de nombreux sentiments d'échec scolaire. Les enseignants étant très peu formés à ces méthodes, la meilleure chance est peut-être d'adapter les enfants à l'école.

APE Hermance : est-ce que vos méthodes sont adaptées aux enfants « dys » ?

C. Jan-du-Chêne : la dyslexie est un paramètre, mais le travail est le même pour une adaptation fine et individuelle de chaque personne.

ATR : la dyslexie n'est pas une déficience cognitive, c'est un fonctionnement différent du cerveau pour les apprentissages. Ces méthodes peuvent les aider à maximiser leur attention et leur énergie.

C. Jan-du-Chêne : nous ne remplaçons pas les logopédistes, mais aidons l'enfant à trouver la bonne méthode qui fonctionne pour lui. Idem pour les autres enfants à besoins spécifiques, par exemple les enfants hyperactifs.

ATR : une APE pourrait proposer un atelier pour ses membres ?

C. Jan-du-Chêne : oui l'association peut proposer un module sur mesure.

APE Hermance : est-ce qu'il y a des délais ?

C. Jan-du-Chêne : c'est possible de se rencontrer avant l'été et d'envisager une mise en place pour cet automne.

APE Hermance : est-ce que des enseignants sont formés à la gestion mentale ?

C. Jan-du-Chêne : oui des enseignants ont été formés, mais ils arrivent à la retraite maintenant. Le panel des formations est large.

APE Onex-Parc : en quoi consistent les ateliers pour les parents, est-ce qu'une APE pourrait les proposer à ses membres ?

C. Jan-du-Chêne : au début, les adultes apprennent à se découvrir eux-mêmes et par la suite ils pourraient transmettre des pistes à leurs enfants. Un groupe parents-enfants serait plus intéressant.

Les prix des conférences sont de CHF 450.-, et les ateliers de 3h sont CHF 600.-, tout est adaptable et modulable selon les demandes, les associations de parents bénéficient d'un rabais de 20%.

ATR : remercie Mme Jan-du-Chêne pour sa présentation.

2. Approbation du PV de l'AD du 2 février 2017

le procès-verbal est approuvé.

3. Info du comité :

Séance de délégation DGEO : discussion concernant la suppression des cours obligatoires de natation pour 2 volées d'élèves, en raison du déplacement de ceux-ci de la 7^e à la 5^e primaire. Les élèves concernés sont surtout ceux des écoles qui n'ont pas de bassin de natation, notamment Versoix dont l'APE nous a signalé l'iniquité. La direction générale nous a communiqué avoir fait le maximum pour trouver des solutions sans trouver de possibilité à chaque fois. La FAPEO a proposé que les communes qui possèdent des bassins d'été les mettent à disposition au mois de juin et septembre pour compenser.

Dès la prochaine rentrée scolaire, **chaque école devrait avoir un site internet**. Tous les sites de l'État de Genève *, dont celui du DIP vont être refait. Ces sites seront plus modernes et contiendront moins d'informations et de documents, mais des liens. Sur les sites des écoles figureront des informations locales notamment à propos des APE ou, par exemple, de l'infirmière scolaire.

APE Vieusseux-Franchises : les sites remplaceront les mémentos ?

ATR : la discussion n'a pas abordé les mémentos, mais ils devraient toujours être disponibles en format papier, à voir...

* <https://demain.ge.ch>

APE Le-Sapay : à l'école du Sapay, le mémento est sur le site et est aussi disponible en format papier si désiré.

ATR : les sites internet des écoles seront un bon moyen de communiquer avec les familles et une vitrine pour présenter les activités pratiquées à l'école.

APE Plan-les-Ouates : est-ce le directeur qui gèrera le site ?

ATR : les directeurs seront responsables des sites internet, mais pourront déléguer la mise à jour des informations. Ces sites d'école et d'établissement seront obligatoires.

APE Hermance : est-ce que le suivi des notes et des devoirs va également s'informatiser ?

ATR : non pas encore. Lors des discussions avec la magistrate et également lors de la présence de M. Grandjean à notre assemblée des délégués nous avons été informés du vote du budget concernant le remplacement de la base de données scolaires, qui est maintenant obsolète, et doit être remplacée par un outil informatique moderne.

Pour ce qui est des notes, la protection des données empêche une utilisation informatique de communication avec les parents.

Rencontre avec la Conseillère d'Etat :

Discussion à propos de la **grille horaire au cycle d'orientation**, suite à la mise en place du PER (plan d'étude romand) et l'introduction de l'anglais en primaire. À la rentrée 2017 le seul changement prévu est l'introduction d'une heure de gym supplémentaire pour les 9^{es} R1, R2, selon l'exigence fédérale de 3h de gym par semaine.

Les conseils d'établissements ou instances de concertation devront reprendre officiellement dès la prochaine rentrée scolaire. La FAPEO a exprimé le souhait d'une mention claire à ce propos lors de la conférence de rentrée, qui aura lieu le 22 août.

APE Genêts : les modalités des instances de concertation seront propres à chaque établissement ?

ATR : le texte définitif avalisé par la Conseillère d'Etat sera présenté aux partenaires le 13 juin lors du bureau des associations. Une correspondance de la DGEO parviendra aux parents pour les informer des modalités, dès la rentrée scolaire.

OMP (Office médico-pédagogique) : une délégation d'employés a rédigé une lettre ouverte adressée à la Conseillère d'Etat signifiant leur inquiétude à propos d'une éventuelle réorganisation au sein de l'OMP, démentie par la magistrate. Celle-ci a rencontré une délégation de ces personnes et a relevé une différence de culture entre le « pôle enseignant » et le « pôle médical » de ce service. Au DIP les enfants doivent rester des élèves.

Formation des enseignants (prise de position du comité, formation des enseignants ramenée à 3 ans) la commission de l'enseignement supérieur du Grand Conseil a écarté le dossier pour l'instant en raison de la volonté au niveau fédéral d'augmenter la formation à 4 ou 5 ans. Le dossier est en attente, à suivre...

APE Grottes : communique que le comité soutient la prise de position de la FAPEO.

ATR : remercie pour l'information, néanmoins, la FAPEO attend également la suite.

Formation obligatoire jusqu'à 18 ans : selon la nouvelle constitution genevoise, chaque jeune sortant du cycle d'orientation et de l'école obligatoire devra commencer une formation en vue d'une certification. Cette mesure concerne surtout les jeunes en échec qui disparaissent du système scolaire (environ 500 à 800 par année). La Conseillère d'Etat souhaite maintenant appliquer cet article, dès la rentrée 2018.

APE Onex Parc : à titre informatif combien d'élèves genevois terminent le CO par année ?

ATR : environ 5000. Le chiffre concernant les jeunes qui « disparaissent » comprend aussi les élèves ayant déjà entamé une école du postobligatoire et qui arrêtent prématurément. Chaque jeune qui quittera une école devra renseigner l'institution qui constituera un dossier, pour éventuellement lui proposer un projet et éviter qu'il disparaisse.

APE Sapay : que proposer ?

ATR : leur proposer du « sur mesure ». Ces jeunes ont souvent un passé scolaire douloureux, l'idée n'est donc pas de leur demander de revenir à l'école, mais plutôt de construire un projet avec eux et des professionnels.

APE Onex Parc : qui est responsable de ce projet ? Le DIP ?

ATR : oui, c'est Mme Aurore Duteil au DIP qui est en charge de ce dossier.

APE Sapay : il existe déjà des structures pour les élèves en rupture. N'est-il pas illusoire d'envisager une prise en charge individualisée pour 500 – 800 élèves ?

ATR : c'est pour cela qu'il n'y a pas un plan établi. La commission « école inclusive » en charge du dossier, s'appuie sur l'expérience de ces structures et collabore avec elles en parallèle d'un travail de lecture sur le parcours de ces jeunes en échec. La mise en place se fera petit à petit.

APE Genêts : en 2018 au moment de la mise en place, les enfants déjà déscolarisés seront-ils pris en compte ?

ATR : à l'heure actuelle, les élèves décrocheurs sont déjà signalés et dans le mesure des moyens du DIP, un coaching est proposé à la maison Lullin * où travaillent des équipes pluridisciplinaires.

Visite Cité des métiers : organisée par la FAPEO et destinée aux parents désireux de s'investir dans l'orientation de leur enfant. Va être reconduit après la rentrée scolaire, le jeudi à 18h. Attention si inscrit de tenir son engagement.

APE Vleusseux-Franchises : les élèves de 11^e s'y rendent ?

ATR : certaines classes visitent la cité des métiers, cela dépend des enseignants. Néanmoins, en 11^e c'est un peu tard.

APE Sapay : quand aura lieu la prochaine expo de la cité des métiers à Palexpo ?

ATR : sauf erreur en 2018.

Ethnopoly fête ses 10 ans : lors d'une journée de forum ouvert, le jeudi 12 octobre, info à suivre.

APE Hermance : c'est quoi Ethnopoloy ?

ATR : c'est un jeu à échelle humaine qui promeut le contact entre les enfants et les gens de leur quartier qui leur présentent leur culture ou un métier.

* <https://edu.ge.ch/site/lullin/contexte/>

** <http://ethnopoly.ch>

Journal de la FAPEO : sera distribué à tous les élèves de l'enseignement obligatoire, en septembre. Les APE qui souhaitent présenter une activité qui a mobilisé leur comité, merci d'envoyer vos témoignages au secrétariat. Dans le cas où il y aurait un surplus d'articles, ils paraîtront dans la newsletter de la FAPEO.

Journée internationale à pied à l'école, le vendredi 22 septembre, merci de communiquer vos projets à la coordination du pédibus.

Stands Pédibus : 1^{er} octobre lors de la fermeture du Pont du Mont-Blanc et des quais. **Le 8 octobre, lors de la Marche de l'espoir**. La coordination aura besoin de l'aide de parents pour sécuriser un passage piéton aux couleurs du pédibus. La coordination suggère que les APE organisent « une marche de l'APE » avec plusieurs enfants dont les parents ne peuvent se rendre sur les lieux de la manifestation.

Sant « e »scalade : pour les APE souhaitant participer aux entraînements, attention les inscriptions se termineront le 13 septembre. Chaque APE va recevoir un courrier de la part de l'association Sant « e »scalade.

4. Commissions :

École Inclusive : le projet de directive concernant les aménagements et le soutien scolaire pour les élèves avec des troubles ou des difficultés d'apprentissage avance. La mise en place est prévue pour la rentrée scolaire.

APE Aire : jusqu'à maintenant les aménagements se faisaient à la demande des parents en collaboration avec les spécialistes.

ATR : Ça ne va pas changer. Un bilan effectué par des professionnels est demandé, en cas de trouble, afin de le nommer. Les directeurs d'établissements seront les personnes de référence pour la mise en place des mesures.

Équipes pluridisciplinaires : jusqu'à maintenant et depuis 2 ans, 3 établissements pilotes (Cité-Jonction/Plantaporrêts, Champs-Fréchets/Cointrin, Lully/Bernex) ont bénéficié des équipes pluridisciplinaires. À la prochaine rentrée commencera la phase de déploiement dans 6 nouveaux établissements volontaires. Ces équipes sont composées d'un éducateur, 1 psychologue, 1 infirmière (temps de travail augmenté), 1 enseignant spécialisé, 1 logopédiste qui travaillent en réseau avec les enseignants. Les prochains établissements sont Mail/Carl-Vogt, Tambourine/Troinex/Vigne-Rouge, Anière/Corsier/Gy/Hermance/Jussy/Présinge, Seujet-Necker/Saint-Jean/Devin-du-Village, Cayla/Europe, Tattes/Gros-Chêne/Racettes. Le déploiement dans 6 établissements nouveaux continuera d'année en année, sur environ 10 ans.

APE Sapay : les équipes sont employées du DIP ?

ATR : oui.

APE Sapay : les écoles qui ont des classes spécialisées en intégration et du personnel de l'OMP, pourront aussi bénéficier des équipes pluridisciplinaires en plus ?

ATR : oui, ils n'effectuent pas le même travail, mais partagent leur compétence.

Commission IOSP (information et orientation scolaire et professionnelle) : l'IOSP est un cours qui est donné dès la 9^e année au cycle d'orientation, afin de choisir une orientation professionnelle. À Genève, le département a été interpellé après le constat que les jeunes sont mal orientés et les échecs trop nombreux au collège. La Conseillère d'Etat a donc mandaté la Secrétaire Générale du département pour travailler sur cette question. Un état des lieux a été fait lors de la 1^{ère} séance de la commission. Il y a énormément de projets dans les établissements, mais rien n'est partagé, mutualisé. Au collège les enseignants doivent aussi apprendre à réorienter et aider les élèves, en difficultés. Les services entre eux doivent mieux communiquer et se coordonner, pour les inscriptions par exemple.

Une liste des activités va être établie, afin d'échanger les bonnes pratiques.

Une liste de 13 volontés de changement pour la rentrée prochaine va également être dressée, dont, par exemple, la coordination des services, des séances d'informations obligatoires pour les enseignants titulaires, concernant l'IOSP, etc.

APE Sapay : a entendu dire que les heures dédiées à l'orientation de ne sont pas exploitées et sont utilisées à d'autres fins.

ATR : Lors des discussions concernant la nouvelle grille horaire du CO, la proposition de sortir l'heure dédiée à l'IOSP de l'heure de maîtrise de classe a été abordée.

APE Vieusseux-Franchises : dès la 9^e année, au CO, en R3 les élèves sont déjà profilés pour le collège et par conséquent l'orientation professionnelle n'est pas donnée.

ATR : cela dépend des enseignants, mais effectivement, aussi au collège, par la suite, les élèves sont profilés universitaires et ne reçoivent pas d'information concernant les orientations possibles.

Commission vacances scolaires :

Les discussions vont d'abord aborder les ponts du Jeûne Genevoise et de l'Ascension qui ont été plébiscités lors du sondage. La FAPEO va participer aux discussions, mais souhaite surtout parler des rythmes scolaires. La première rencontre est agendée au 19 juin. En parallèle le comité de la FAPEO a rencontré les enseignants du primaire, du CO et du PO avec la FAPPO, également désireux de faire changer le calendrier. Un texte, qui devra être avalisé par les membres des associations, est en cours de rédaction. Il contient notamment une proposition de rythmicité de 7 ou 8 semaines d'école et de 2 semaines de pause (hors vacances d'été). Cette pratique existe déjà dans d'autres pays et cantons suisses. Des recherches en chronobiologie et en psychobiologie du développement des enfants attestent du bénéfice pour les élèves et pour les apprentissages qui s'organisent mieux.

Info des APE

APE Grottes : souhaite connaître la situation des autres APE, concernant la sécurité sur le chemin de l'école. Des passages piétons manquent aux abords des écoles du quartier des Grottes. L'APE va rencontrer la Ville et l'Etat de Genève pour en discuter. Est-ce que la FAPEO peut soutenir et relayer ces préoccupations des parents ?

ATR La coordination du pédibus a déjà organisé des visites de quartier, en présence de la Direction générale de la mobilité et du Conseiller d'Etat en charge du DETA, par exemple aux abords de l'école de Tivoli.

Vieusesux-Franchises : l'APE n'a rien obtenu de ses demandes auprès de la Ville de Genève. Après la pause d'un radar de vitesse du TCS, les voitures ralentissaient et la zone n'a pas été considérée comme dangereuse.

APE Grottes : la Ville de Genève a informé l'APE de la prochaine suppression de postes de patrouilleuses.

ATR : la tendance est plutôt à la suppression des patrouilleuses sur les passages piétons, au profit d'un accompagnement d'un petit groupe, sur le chemin de l'école à l'exemple du canton de Fribourg. Cette façon de faire ressemble plus à la philosophie du pédibus, en abordant le côté éducatif sur le chemin de l'école et en éloignant les voitures des parents à proximité des passages piétons.

APE Jonction : témoigne d'une action de la police municipale présente aux abords de l'école et qui a fait un peu de répression envers les véhicules.

ATR : C'est effectivement possible de prendre contact avec le département de M. Guillaume Barazzone, qui envoie la police municipale faire des contrôles, en Ville de Genève.

APE Grottes : pourquoi est-ce si difficile d'obtenir un kit-école qui indique la présence d'une école ?

ATR : au niveau fédéral il existe une réglementation concernant les zones 30, les passages piéton et les kits-écoles.

APE Genève : notre APE a fait la demande d'un kit-école via la Directrice, auprès du dpt de M. Barrazzone.

APE Onex Parc : témoigne d'une situation idéale, zone 30, passages piétons, mais les automobilistes ne s'arrêtent pour laisser traverser les piétons que lors de la présence de la patrouilleuse.

APE Le-Sapay : kit-école pas autorisé en raison de l'éloignement de la route par rapport à l'école. Une patrouilleuse et un marquage au sol a finalement été obtenu après beaucoup de demandes.

APE Grottes : que pense la FAPEO des plans de mobilité de scolaire ?

ATR : c'est très bien, la coordination y participe, seulement la difficulté est de dégager des budgets pour des réalisations de sécurisation aux abords des écoles. Néanmoins la sécurité dépend en premier lieu des conducteurs de véhicules.

APE PLO : communique sa position et souhaite que le secrétariat continue de filtrer les informations (mails) transmises aux APE.

6. Divers

APE Hermance : souhaite partager : suite à une « prise de tête » concernant l'organisation des inscriptions pour la semaine sans écran, l'APE a trouvé un programme de gestion Weezevent.com. Il est gratuit pour les activités non payantes.

APE Grottes : a organisé en partenariat avec l'école des Cropettes une semaine « sans écrans » et demandé et obtenu une subvention de CHF 700.- de la Ville de Genève.

APE Aire : concernant le café de parents sur le thème des écrans, le retour des parents est qu'ils sont restés sur leur faim, peut-être en raison de l'absence de l'ado (en 1^{ère} partie). Environ 20 personnes étaient présentes.

ATR : merci de nous transmettre ces impressions qui nous permettent d'ajuster avec l'intervenante.

Fin de séance : 22h54